

Ravageurs de printemps : Faible présence de pucerons dans l'ensemble des parcelles

Pucerons: Les observations réalisées ce lundi 22 juin au sein du réseau indiquent que les populations de pucerons sont restées stables par rapport à la semaine dernière, voire qu'elles ont diminué dans certaines parcelles. Sur 100 talles observées, le nombre de pucerons tend vers zéro du côté d'Ath et de la Hesbaye liégeoise. Plus au centre de la Wallonie, notamment du côté de Gembloux et de Louvain-la-Neuve, ce nombre est plus élevé et avoisine les 50 pucerons pour 100 talles. Cependant, le seuil d'intervention n'est atteint dans **aucune des parcelles du réseau d'observation** : **aucun traitement n'est donc à prévoir**.

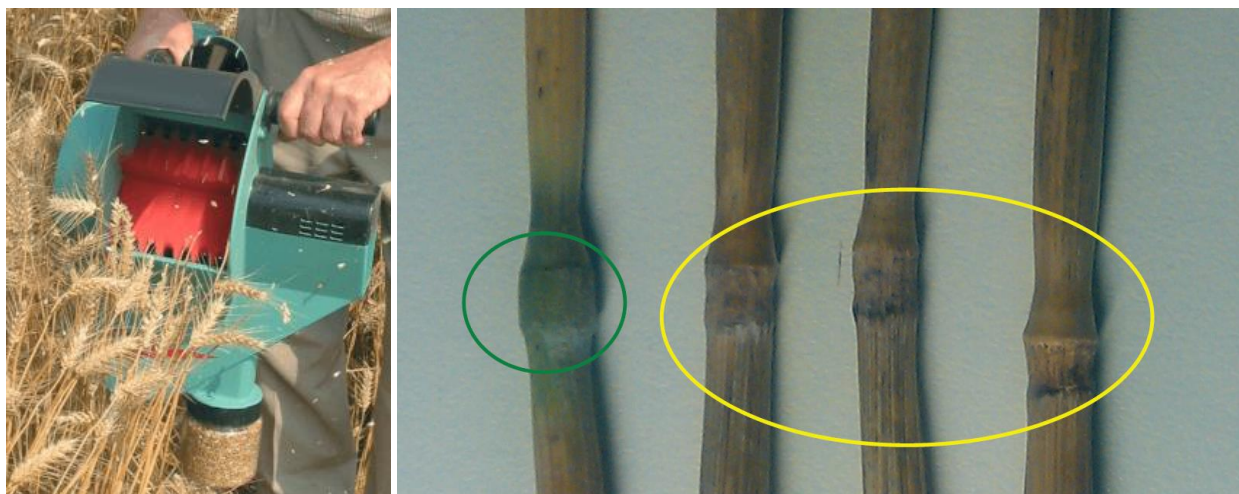
Une grande partie des parcelles de froment arrive désormais au stade « **grain pâteux** » (BBCH 83), stade à partir duquel les pucerons ne présentent plus de risque significatif. Ceci marque la fin de la surveillance des ravageurs printaniers sur céréales. Nous vous donnons rendez-vous à l'automne prochain et vous souhaitons une très belle moisson.



Figure: Froment au stade « grain pâteux (BBCH 83)» le 22-06-2026

Groupe « Ravageurs », Grégoire Wain

Les analyses en pré-récolte pour s'assurer la qualité et anticiper son allotement



Système de mini-batteuse pour constituer les échantillons de pré-récolte (à gauche)
Entouré en jaune un froment à maturité car son dernier nœud est enfoncé et jaune (à droite)

La récolte des céréales doit être réalisée à leur maturité optimale et les grains doivent être secs (humidité inférieure à 14,5% pour les lots alimentaires). Un froment à maturité correspond à 80% des derniers nœuds enfoncé et jaune de la paille. La date optimale de maturité pour la récolte dépend du pédoclimat et de la date de semis.

Pour les froments de qualité alimentaire (panifiable, biscuitier, ...), il est fortement recommandé de réaliser une analyse pré-récolte comme c'est le cas en orge brassicole. La pré-récolte permet de contrôler l'humidité des grains et surtout la teneur en protéines de la parcelle. Cette dernière permet d'anticiper l'allotement des récoltes sur base de la teneur en protéines, en plus du nom ou groupe de qualité panifiable de la variété.

Cette pré-récolte peut en plus servir à évaluer des problématiques spécifiques à certaines années notamment :

- La prégermination physiologique en analysant le temps de chute de Hagberg. Cette prégermination apparaît lorsque les froments sont récoltés après leur date optimale de récolte et qu'il a plu depuis cette date. Celle-ci peut aller plus ou vite en fonction de l'année, de la localité (précipitation et température), de la verse, de la variété et de la date de récolte.
- La présence de mycotoxines produites par des agents de *Fusarium*, principalement la mycotoxine DON avant la date de maturité optimale des grains ou les mycotoxines ZEA, HT-2 et T2 après la date de maturité optimale des grains. Toutes ces mycotoxines sont produites par les agents de *Fusarium* responsables de la fusariose de l'épi. Elle se développe lorsqu'il fait humide et chaud la semaine avant et après la floraison de l'épi. Cette fusariose peut également être produite l'agent *Microdochium* qui n'est pas critique car il ne produit pas de mycotoxines. Pour éviter la fusariose de l'épi, il faut éviter les précédents maïs, le non-enfouissement de résidus de pailles de céréales et les variétés sensibles à la fusariose de l'épi.

L'analyse pré-récolte permet de détecter et anticiper les parcelles, localités et/ou variétés à éviter dans l'allotement de lots panifiables lors d'années problématiques. Cela prévient un déclassement de lots qui est souvent lié à quelques pourcents de grains trop déviants.

Comment procéder en froment ?

Cinq à huit jours avant la date prévue de la moisson du froment, prélever environ 300 épis par parcelle, en prenant 10 à 15 épis dans 20 à 30 endroits différents pour obtenir un échantillon représentatif. Pour une analyse, 500 g de grains

sont nécessaires. Afin de faciliter le battage, prélevez les épis avec un court morceau de tige. Certains collecteurs sont expérimentés dans ce type de prélèvement et utilisent des mini-batteuses. Une fois les grains battus et nettoyés, il faut les faire analyser pour au moins la teneur en protéines. Cette analyse peut être réalisée sur un appareil infrarouge de dépôt permettant de déterminer la teneur en protéine sur les grains. Il faut s'adresser à des laboratoires spécifiques pour l'analyse du temps de chute de Hagberg (laboratoire central d'un stockeur, laboratoire agronomique provincial, laboratoire technologie et tri des céréales du CRA-W) et/ou en mycotoxines de l'agent Fusarium notamment le DON (CER Marloie, Sciensano, Primoris).

Groupe « qualité », B. Godin

Le CePiCOP vous donne rendez-vous à Libramont !

Retrouvez le CePiCOP au **Hall 1 – Stand 28** à la **Foire de Libramont**, du **24 au 27 juillet**, sur le stand des **Centres Pilotes**.

Notre équipe sera heureuse de vous y accueillir pour échanger sur les céréales, oléagineux et protéagineux, et répondre à toutes vos questions.

Nos carnets de champs seront également disponibles gratuitement sur notre stand.



Calendrier des prochaines visites de terrain – juin 2026

Comme chaque année, l'ensemble des expérimentateurs wallons vous invite à découvrir leurs plateformes d'essais en céréales et oléo-protéagineux durant le mois de juin. Ces visites de terrain sont l'occasion d'observer directement le comportement des différentes variétés face aux maladies et leur développement dans le contexte spécifique de cette campagne.

Les expérimentateurs partageront avec vous les premiers résultats observés au cours de la saison ainsi que leur analyse technique de l'année en cours. Ces échanges sont précieux pour mieux comprendre les dynamiques en place et anticiper les décisions à venir.

Le choix variétal reste aujourd'hui l'un des leviers agronomiques majeurs pour adapter la gestion des intrants sur nos parcelles. Même si les semis pour la campagne 2027 ne sont pas encore à l'ordre du jour, ces visites offrent une excellente opportunité pour préparer dès à présent vos choix futurs en observant les variétés en conditions réelles.


Vous trouverez ci-dessous les premières dates de visites d'essais. Des mises à jour seront publiées dans les prochains avis.


👉 Plus d'infos et calendrier complet des visites en cliquant [ici](#).

Votre phytoliceance expire bientôt ? Pensez à vous former dès maintenant !

D'ici 2027/2028, plus de 80% des phytoliceances arriveront à échéance.

Pour garantir votre mise en conformité et éviter tout stress administratif, suivez vos formations continues dès aujourd'hui.

 Consultez l'agenda phytoliceance complet [ici](#).

 Contactez l'ASBL Corder par *e-mail* à l'adresse phytoliceance@corder.be ou au 010/47.37.54, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h, pour tout renseignement.



Agenda des formations phytoliceance

Fin de saison pour les avertissements !

La saison des avertissements de printemps touche à sa fin avec ce dernier communiqué !

Un grand merci pour votre fidélité tout au long de cette période. Nous adressons également notre sincère gratitude à nos partenaires, dont le soutien précieux nous permet de vous offrir des informations complètes et de qualité. Merci à tous !

Au plaisir de vous retrouver prochainement, notamment à la Foire agricole de Libramont. D'ici là, nous vous souhaitons une excellente moisson et vous donnons rendez-vous pour la reprise des avertissements à la fin août ou début septembre.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePiCOP




Contacts généraux :

✉ : info@cepiscop.be

☎ : 081/62.21.39

Site internet :

🌐 : <https://centrespilotes.be/cp/cepiscop/> (ou via la QR code ci-contre)

Réseaux sociaux :   



Ceci est le dernier avertissement pour ce printemps 2026. Des avis ponctuels pourront éventuellement être diffusés au cours de l'été, en fonction des conditions de moissons ou d'autres actualités.

Réalisé grâce au concours et au soutien de nos partenaires :



Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePICOP